

Toute la potentialité du conflit

Ouvrir des espaces, travailler la conflictualité

En ces temps bousculés qui nous malmènent, comment reprendre, ou tenter de reprendre, la main sur des situations dont la complexité parfois nous dépasse ? Comment entrer en opposition ou en rupture pour affronter, ensemble, à notre échelle, des pratiques brutales ? On explore des terrains concrets en compagnie de Despina, à l'initiative de la Maison du conflit, à Bruxelles. Et de Caroline Glorie, post-doctorante et spécialiste des questions d'égalité à l'Université de Liège, où elle a participé aux discussions entre le rectorat et le mouvement d'occupation étudiante en soutien à la Palestine.

PROPOS RECUEILLIS PAR VÉRONIQUE LAURENT. ILLUSTRATION : CHARLOTTE GARAPON.

Commençons par la Maison du conflit. Quelles en sont les bases ?

Despina : « D'un côté, les pratiques d'intervention et de formation auprès de groupes et d'organisations en conflit ou en crise. De l'autre, des tentatives de prise en charge de conflits entre différentes communautés, habitant-es ou classes sociales du bas de Saint-Gilles où la Maison du conflit est installée. Dans une démarche d'organisation communautaire, notamment. »

Qu'est-ce qui a mené à sa création ?

D. : « C'est lié à différents vécus. J'ai été proche d'un milieu militant dont l'héritage politique touche à l'autonomie [*action politique directe, en dehors des structures des partis politiques et des organisations syndicales reconnues par l'État, ndlr*], avec des aventures collectives traversées de nombreux conflits. Ce qui m'a d'ailleurs plus tard amenée à me former et m'intéresser à tout un tas de pratiques : socianalyse, psycho-sociologie, cercles restauratifs, justice transformatrice¹... »

Dans les années 2010, la découverte du mouvement décolonial et l'implication dans des luttes contre les violences policières racistes ont bousculé mes habitudes politiques.

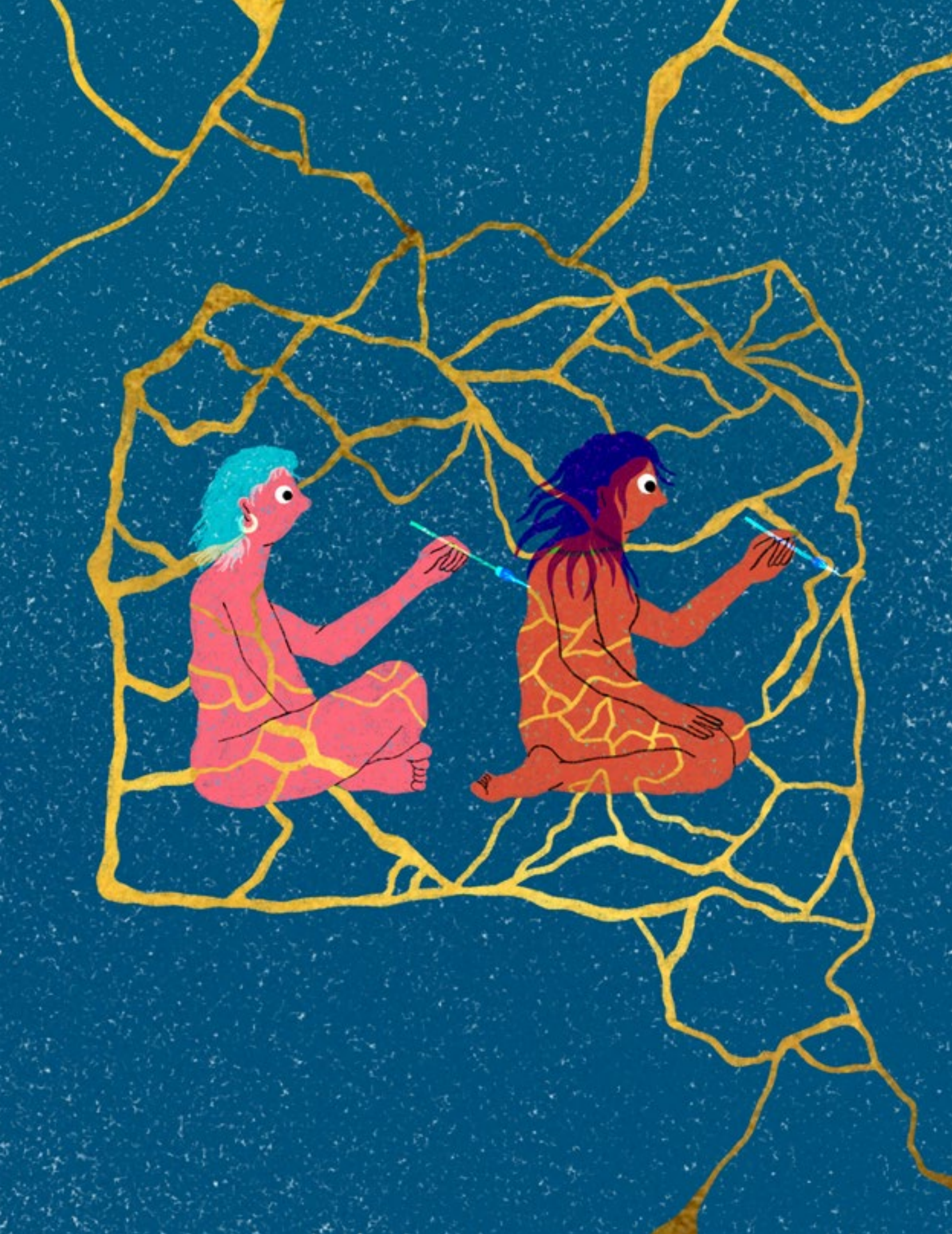
Un pont s'est fait entre deux approches : le mouvement Black Lives Matter² et l'abolitionnisme pénal³ aux États-Unis – grâce à la traduction de textes issus de ce dernier.

Le système pénal dépossède les victimes, les auteurs et la plupart des groupes sociaux de la richesse des conflits, de leur pouvoir de transformation. Il dépolitise les situations de violence. C'était présent dans un cycle de programmation organisé pendant deux ans, avec NLP, Neutraliser les Logiques Pénales, une initiative de recherche sur les logiques pénales. Avec la Maison du conflit, il s'agit aussi de mettre toutes ces approches au travail, plus localement. »

Tu pourrais nous citer un exemple de mobilisation à laquelle tu as participé ?

D. : « Je me suis impliquée, auprès du Collectif des Madrés, dans la campagne contre les violences policières #StopUneus, du nom d'une brigade spéciale de Saint-Gilles. Cette lutte a débouché sur la dissolution de la brigade. Avec la cofondatrice du collectif Latifa Elmcabeni⁴ – Allah y rahma – et d'autres, on s'est demandé comment prolonger ce qui était né là. Il a été question de lancer un comité de quartier "par le bas", mais les gens étaient pris par des enjeux de survie matérielle et n'avaient pas la disponibilité ni les ressources pour s'impliquer. Et puis cette violence sociale subie se retourne souvent contre soi et ses proches, ou sa communauté. Je me suis dit que prendre le processus de mobilisation par le bout des conflits intra- et intercommunautaires, c'était une manière de créer des liens et de mettre au jour le contexte de violences structurelles, de se retrouver autour des conditions de vie et, au final peut-être aussi, de revendications communes. »

>>>



En 2024 et pendant six semaines, un groupe d'étudiant-es bien organisé a mené des actions d'occupation de l'Université de Liège en soutien à la Palestine. Avant d'aborder la «potentialité du conflit» dont parle Despina, Caroline, peux-tu nous expliquer leurs revendications?

Caroline Glorie : « Les étudiantes et étudiants revendiquaient un boycott académique des universités israéliennes (et non des chercheurs individuels), et la fin de partenariats de recherche entre l'ULiège et des entreprises dont les produits – poudre à canon, matériel informatique, données, etc. – pouvaient être utilisés à des fins militaires. À partir de mai 2024 et pendant six semaines, le collectif a occupé le hall du bâtiment central. Il y avait entre 30 et 50 tentes, les étudiantes et étudiants faisaient des manifestations hyper sonores, qui pouvaient aussi agacer très fort ou même épuiser certaines personnes qui travaillaient dans les bureaux. Parfois, ils avaient des actions de blocage un peu plus dures. C'était un moment très intense et très intéressant. Le mouvement étudiant maintenait la pression tout en étant très attentif au lieu universitaire, à la propreté de l'espace, à la cohabitation avec des activités parfois très formelles qui se déroulaient dans la salle prestigieuse devant laquelle ils et elles campaient. D'autre part, la rectrice Anne-Sophie Nyssen avait décidé de laisser l'occupation étudiante se dérouler, et même d'engager un dialogue. »

Dans ce moment particulier, de quelle façon as-tu expérimenté les possibilités ouvertes par le conflit?

C.G. : « Je travaille pour la professeure de philosophie Florence Caeymaex, conseillère de la rectrice sur les questions d'éthique et les politiques d'égalité. On s'est retrouvées à jouer un rôle de médiation, de traduction entre les autorités rectorales et le mouvement étudiant. De très nombreux messages étaient produits de part et d'autre : du côté des autorités sur le site Internet universitaire et, du côté étudiant, sur les réseaux sociaux. On peut considérer qu'il y avait une volonté de communiquer très forte : s'adresser à la communauté universitaire et au grand public. Mais les messages avaient souvent besoin d'être expliqués, soit du côté des autorités, soit du côté des étudiant-es.

Au fil des semaines, toute une négociation s'est mise en place. Elle a produit au moins deux choses très concrètes. D'abord la création d'un Conseil éthique participatif, où tous les membres de la communauté universitaire sont les bienvenus, sans devoir être élus par le corps scientifique, académique, administratif ou étudiant. Il a fonctionné pendant un an. On y discutait très concrètement de comment accueillir des chercheur-es palestiniens et palestiniennes, on a organisé deux conférences, deux projections de documentaires et une journée d'études, pour faire vivre la thématique. »

Et le second résultat?

C.G. : « Un organe existant, la Commission universitaire de guidance et de vigilance des relations internationales à risques (CGVRI), doit évaluer les risques des partenariats de recherche. Il y avait déjà un siège de représentation étudiante dans cette commission, qui

a ensuite accepté d'élargir sa composition à deux sièges d'invités permanents pour les étudiantes et étudiants du mouvement ULiège-Palestine, pour les dossiers qui les concernent.

Par ailleurs, la CGVRI s'est dotée d'outils d'analyse et d'expertise pour répondre aux nouvelles questions que se posent les collègues : "Si je reçois telle invitation de collaboration avec telle entreprise, comment est-ce que je me positionne ? Quels sont les risques que je prends ?" L'enjeu est d'encadrer les revendications éthiques que notre actualité suscite. Mais pour les encadrer, il fallait faire une place à ces revendications au sein de l'université, les prendre en charge concrètement. Ce qui a vraiment changé avec l'occupation étudiante, c'est la possibilité de poser la question éthique pour soi-même et pour ses collègues : "Que faites-vous dans votre labo ?" Cette question peut se poser dans toutes les disciplines : en physique et en chimie, mais aussi en archéologie ou en théorie politique. »

Une deuxième occupation, au printemps 2025, ne s'est pas déroulée de la même façon...

C.G. : « Les étudiant-es ont commencé cette deuxième occupation en réaction à un partenariat de recherche signé entre l'ULiège et l'entreprise Thales Belgium [filiale belge du leader mondial des hautes technologies, spécialisé dans l'aérospatial, la défense, la sécurité, ndlr]. Ce partenariat a pour objectif de travailler sur l'intelligence artificielle dans le développement de roquettes. La seconde occupation a duré deux semaines et s'est, malheureusement, terminée par une expulsion policière.

En un an, le contexte international a changé : on assiste à la remilitarisation de l'Europe, suite au repositionnement des États-Unis et à la fin du "parapluie américain" [la protection militaire que les États-Unis accordent à leurs alliés, ndlr]. En outre, ce partenariat avec Thales Belgium est un enjeu qui semble plus proche de nous localement, parce que cela concerne le secteur économique wallon, avec de nouveaux acteurs. C'est une situation beaucoup plus délicate, et qui a été "réglée" très rapidement par l'ULiège. Mais ces questions éthiques vont continuer à se poser, vu le contexte géopolitique global. L'Université doit continuer à avoir une réflexion éthique sur ces questions, même si c'est difficile. »

Est-ce qu'identifier les logiques de pouvoir à l'œuvre, c'est un préalable à une reprise en main et à une possibilité de résolution, quelle qu'elle soit?

D. : « Mettre au jour les rapports de pouvoir qui se cachent sous les évidences, c'est un peu la base. Ils ne se trouvent pas toujours là où on le pense. Accueillir le conflit, c'est une occasion de clarifier les enjeux et les positions, de rediscuter les normes sociales implicites, les règles de vie en vigueur, de les modifier ou d'approfondir le sens qu'on leur donne. C'est ce qui s'est joué lors de la 1^{ère} occupation de l'ULiège. Alors que dans la seconde occupation, c'est un rapport de domination ; la rectrice n'était plus la seule actrice sur qui il fallait exercer une pression pour avoir gain de cause.

Expliciter la différence entre "rapports de pouvoir" et "rapports

« Ce qui a vraiment changé avec l'occupation étudiante, c'est la possibilité de poser la question éthique pour soi-même et pour ses collègues. »

de domination" peut être intéressant. Les rapports de domination, c'est imposer sa volonté contre toute résistance, notamment par un ensemble de conditions – matérielles, économiques, sociales, etc. – et, en dernier recours, par la coercition. Ce sont des conditions inégalitaires, asymétriques, verticales.

Les relations de pouvoir banales sont un rapport social plus horizontal, qui se fait dans un esprit de réversibilité et de réciprocité. Dans les groupes qui font appel à la Maison du conflit, il y a parfois cet imaginaire que le pouvoir, c'est mal. Mais souvent les différentes parties y trouvent leur compte. Le fait de poser un cadre, d'avoir un statut ou une fonction particulière, c'est exercer une forme de pouvoir qui permet d'accroître la capacité d'agir commune, qui donne la légitimité de prendre des initiatives. Donc, ce n'est pas bon ou mauvais en soi, ça dépend du degré de mobilité et de rigidité de ce pouvoir, c'est une question de seuil.

Quand on refuse le conflit et le travail de tri et d'écoute qui l'accompagne, on rend la situation délétère. On nourrit la confusion, l'emballement, le ressentiment, le clivage et le repli, jusqu'à des passages à l'acte violents qui peuvent faire des dégâts. Pour moi, c'est quand le conflit n'est pas accueilli de part et d'autre qu'on nourrit la violence. Il y a un enjeu à développer une culture du conflit, pour cette raison-là. »

C.G. : « La première occupation étudiante de l'ULiège, c'est un conflit avec sa positivité. Ce qu'il y a de remarquable, c'est que pendant l'occupation du hall d'entrée principal, un temps spécifique au conflit s'est créé, dans lequel chacun avait un rôle assez clair à tenir pour pouvoir habiter le conflit. Il y a eu un effet de clarification. »

Il existe déjà des outils de résolution de conflits, issus notamment du monde de l'entreprise. À la Maison du conflit, ils ne vous satisfont pas complètement. Pourquoi ?

D. : « On anime un atelier avec Roxane, ma collègue, où on donne un éventail des pratiques non prescriptives qui nous tiennent à cœur. On l'a appelé "l'Art du conflit", plutôt que "la gestion du conflit". Dans la gestion, il y a l'idée de pacification et de se rendre plus efficace. Mais il y a souvent d'autres enjeux qui nous poussent à nous impliquer dans les aventures collectives. Le problème, avec certains outils issus des modèles managériaux, c'est qu'ils sont produits depuis des catégories sociales qui vont plaquer leurs propres manières de prendre des décisions, ou de faire circuler la parole, sur des contextes différents, qui ont des références culturelles tout autres, par exemple. »

On voit qu'il est possible de faire bouger les lignes, avec des limites. Ne faut-il pas envisager de rompre avec les institutions et naviguer en parallèle ?

D. : « J'ai l'impression que, vu l'état du monde, on n'a pas le luxe de ce choix-là. Je me dis qu'il faut les deux. D'une part, des initiatives autonomes qui n'ont pas de comptes à rendre et développent des pratiques et des moyens qui leur sont propres. Et d'autre part, au sein des institutions, des personnes qui font en sorte de faire bouger les lignes. Un troisième espace important, c'est l'espace public, où ces tentatives doivent se faire entendre pour s'étendre à une échelle plus large. Si ces trois pratiques et espaces s'isolent, ça ne marche pas. »

C.G. : « Ce qu'on avait dans nos bagages, Florence Caeymaex et moi, c'est l'idée qu'on peut faire quelque chose. Je pense que les aventures collectives féministes forgent très fort l'identité. Et je pense que c'est un héritage militant très important, vrai aussi pour plein de types de militance : c'est-à-dire que, collectivement, on peut avoir une prise sur le monde. » ●

1. Socioanalyse : méthode d'analyse des relations des individus en groupe. Psycho-sociologie : science qui étudie l'interaction entre les faits psychologiques et les faits sociaux. « Cercles restauratifs » : processus participatifs d'apprentissage et de prise de décisions dans le cadre d'un conflit. Justice transformatrice : stratégies basées sur les victimes, en dehors du système judiciaire, visant à stopper le cycle de la violence.
2. « Les vies noires comptent » : un mouvement de lutte contre le racisme systémique et les violences policières, né en 2012 aux États-Unis.
3. Un mouvement proposant une analyse critique du fonctionnement et des effets du système pénal, afin de repenser l'intervention judiciaire en accordant une place centrale aux principales personnes concernées.
4. Nous avons rencontré Latifa Elmcabeni dans le cadre de notre hors-série n° 215, janvier-février 2019. Latifa Elmcabeni est décédée le 25 juin dernier, entourée de sa famille et de ses ami-es.